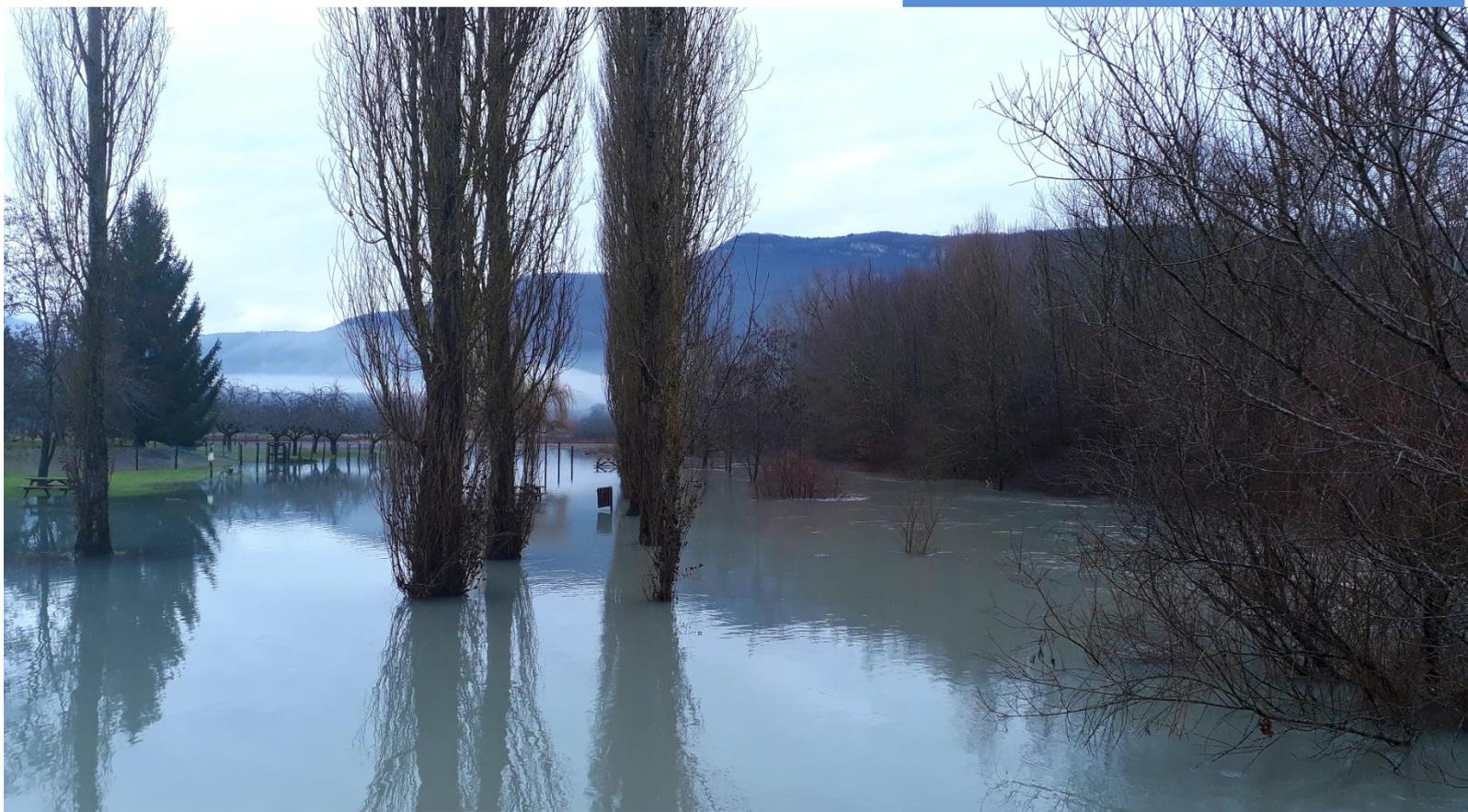


# Au fil de l'eau





C'est toujours un réel plaisir de se retrouver pour cette réception chaleureuse et conviviale qui en janvier réunit bon nombre de nos compatriotes dans leur village, pour célébrer la tradition bien agréable de présentation des vœux. E n mon nom et au nom de toute l'équipe municipale, je tiens à vous présenter des vœux de santé, de bonheur, sérénité, et de prospérité à toutes et tous, à ceux qui vous sont chers pour cette nouvelle année.

C'est aussi l'occasion des remerciements que j'adresse aux élus qui m'accompagnent, pour leur disponibilité et investissement au service de la population ; au personnel communal pour sa motivation constante dans le travail accompli tout au long de l'année ; des remerciements également aux délégués des commissions de la liste électorale, des impôts et du social sollicités à plusieurs reprises au cours de l'année, aux sapeurs pompiers pour l'aide aux personnes et aux biens en difficultés, au personnel enseignant qui transmet le savoir et l'apprentissage à nos enfants pour en faire des élites, aux associations pour le dévouement et qui œuvrent pour le dynamisme et la convivialité de notre commune nouvelle, aux artisans et aux entreprises qui ont fait le choix de s'implanter sur notre territoire, maintenant des emplois, un tissu industriel important et diversifié.

Et puis c'est l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants , plus de 20 permis de construire accordés en 2017, ce qui maintient les effectifs dans nos écoles ; à ce jour 1233 habitants occupent notre territoire, en 2017 : 12 naissances, 4 mariages et 13 décès.

C'est aussi le moment de faire une rétrospective de l'année écoulée, tout d'abord des mouvements du personnel communal importants suite à des départs à la retraite et des départs volontaires :

Florence MIFFON au poste d'adjoint administratif 35h/semaine, suite à la mutation en mairie de Bénonces de Frédérique GUILLERMIN,

Virginie LEMOINE agent de service en remplacement de Véronique ARCHINARD,

Richard THEVENOUX agent technique recruté par voie de mutation suite au départ en retraite de Marc FOURNET.

Nicole POLLINA, en retraite en septembre, a été remplacée pendant 3 mois par Cindy BABOLAT qui n'a pas souhaité donner suite à son contrat, et a été remplacée par Ghislaine LAURENT pour assurer le service de la cantine scolaire.

Enfin, en décembre, c'est Michel SACQUIN qui part à la retraite, il reçoit la médaille de vermeil des communes et collectivités territoriales, une récompense bien méritée : modeste, serviable, disponible, soigneux, discret, les qualités propres de ce métier l'ont accompagné tout au long de ces 39 années au service de la commune et de ses habitants ; il ne sera pas remplacé dans l'immédiat, on envisage un emploi saisonnier de 6 mois pendant la période estivale.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, Françoise GARDAZ qui souhaitait un emploi à temps plein est remplacée par Sandrine MELLON au poste d'adjoint administratif.

Le retour de la semaine à 4 jours a modifié le temps de travail des ATSEM et des agents de service qui s'occupaient des temps d'activités périscolaires. Tous ont accepté d'autres tâches pour éviter la diminution de leur temps de travail. Ces mouvements visent à ne pas impacter le coût de la masse salariale de la commune.

La mise en affermage du réseau d'eau de la commune historique de Groslée à la SOGEDO, des investissements réalisés sur le réseau d'eau pour éviter des coupures lors de réparation (pose de vannes de sectionnement), la jonction de nos 2 réseaux d'eau au niveau de la ZA des Brotteaux, ces travaux permettront d'améliorer l'approvisionnement en eau potable, à noter une petite augmentation du prix du m<sup>3</sup> pour les habitants de Groslée de manière à uniformiser le prix de l'eau sur l'ensemble de la commune nouvelle.

L'aménagement d'une salle à manger pour la cantine scolaire de la commune historique de Groslée.

Des travaux sur le réseau d'éclairage public seront effectués au printemps permettant de réaliser une importante économie d'énergie (10 000€) en éteignant l'éclairage public de 23h à 5 ou 6h du matin.

Aménagement du cimetière de la commune historique de Groslée : pose d'un ossuaire et d'un columbarium.

Des travaux de voirie réalisés par la CCBS sur la commune historique de Groslée : impasse des Ruchers, chemin des Volières, chemin des Carrières (7 tonnes de point à temps), cette réfection, compétence de la CCBS, représente une somme de 85 000€.

Depuis mars 2017 les cartes d'identité ne se font plus dans nos mairies, mais sur rendez-vous en mairie de Belley ;  
Pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un Smartphone : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

Le Pacte Civil de Solidarité est dorénavant de la compétence des communes.

Le bilan de ces 2 années de la fusion de nos communes Groslée et Saint Benoit est bénéfique comme bien d'autres fusions de communes de France. Le sondage publié lors du congrès des maires à Paris, auquel nous avons participé, a montré la satisfaction de la très large majorité des communes qui ont fusionné. Nous avons bien enregistré la citation qui clôturait une des matinées-débat sur la fusion de communautés de communes et des communes nouvelles :

**« La fusion ce n'est pas une page qui se tourne, mais un livre qui s'ouvre sur l'avenir ».**

Les projets pour 2018 :

La maison médicale :

Après l'étude validée par l'Agence Régionale de Santé, le conseil municipal s'est positionné pour recevoir le pôle secondaire sur notre secteur. La SEMCODA portera le projet, les plans proposés ont été discutés avec des professionnels de santé intéressés : infirmières, kinésithérapeutes, médecin, et quelques modifications apportées. Ce projet est intéressant, puisqu'il permettra d'une part le maintien sur notre territoire d'un suivi de santé pour nos habitants, et d'autre part la création de 8 logements destinés à la location.

Le tènement de 2500m<sup>2</sup> au cœur de village, sera mis à disposition par la commune nouvelle et le projet financé en totalité par la SEMCODA, livraison fin 2019, début 2020.

Le terrain de foot avec vestiaires : une estimation du projet est faite (architecte et bureau d'étude paysager), les partenaires financiers sollicités pour une subvention sont : le plan « Ambition Etat Région » le département, le fond d'aide au football amateur, la Communauté de Communes Bugey Sud.

Là aussi une citation bien représentative :

**« Seul, on peut courir vite...à plusieurs, on va plus loin ».**

Puis, comme cela a été fait par le passé sur le territoire de l'ex canton de Lhuis pour un autre sport collectif, nous solliciterons les communes voisines : le rugby à Lhuis, le foot à Groslée-Saint- Benoit.

Voilà un aménagement cohérent du territoire pour l'avenir.

Un projet important et justifié pour inciter notre jeunesse et les amateurs de foot à pratiquer leur passion, et permettre à notre collectivité de recevoir les clubs extérieurs avec des équipements adaptés et accueillants.

2018 permettra également d'avancer dans la programmation des réseaux d'assainissement, une étude a été faite sur les secteurs non desservis par le réseau collectif : quartiers Sous Roche et Arandon. Fin 2017, une tranche de travaux vient de se terminer à Neyrieu. Nous ne savons pas si nous pourrions avancer aussi vite que souhaité, car l'Agence de l'eau a supprimé en totalité la subvention de 30% pour ce type de travaux, seul le département pourra nous aider à hauteur de 20% pour les communes nouvelles au lieu de 15% pour les autres.

Nous allons vers des augmentations importantes de ce budget annexe, cette compétence va être transférée à la CCBS en 2020.

Des travaux de voirie à la commune historique de Saint Benoit toujours financés par la CCBS : tronçon qui relie la salle polyvalente au chemin du Champs, le chemin de Mojioud qui dessert la station d'épuration de Neyrieu et l'allée des Berges à Evieu .

Des travaux d'accessibilité au cimetière de Groslée : ouverture d'une porte côté ouest à proximité du columbarium et d'un chemin d'accès avec des places de parking.

Travaux de rénovation d'un appartement communal à Groslée (maison Genevois), des fours de Glandieu et du Mollard à Neyrieu.

Enfin 2018 verra la fin du porte à porte pour le ramassage des ordures ménagères.

La CCBS va mettre en place des plateformes avec des cuves semi-enterrées pour les ordures ménagères et le tri sélectif, les emplacements restent à définir.

Je vous remercie de votre attention, au nom du conseil municipal je vous souhaite à vous et vos familles une bonne et heureuse année 2018.

Groslée-Saint-Benoit, les vœux du maire vendredi 05 janvier 2018,

Le maire Guy PLANTIN

Le maire délégué Marthe AURELE

### Mairie de GROSLEE

Quartier de l'Eglise GROSLEE  
01680 GROSLEE-SAINT-BENOIT

Tel : 04 74 39 70 43

E-mail : [mairie-gsb01@orange.fr](mailto:mairie-gsb01@orange.fr)

#### Permanence :

Mardi et vendredi de 14h00 à 18h00

### Mairie de SAINT-BENOIT

13 Rue des Maisons Vieilles  
SAINT-BENOIT  
01300 GROSLEE-SAINT-BENOIT

Tél : 04 74 39 70 94

E-mail : [mairie-gsb01@orange.fr](mailto:mairie-gsb01@orange.fr)

#### Permanence :

Lundi de 15h00 à 19h00

Mardi de 9h00 à 12h

Jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30

### Commémoration officielles

#### Monuments aux morts

Les cérémonies du 08 mai et  
du 11 novembre débutent  
à 10h30 à Groslee

et à 11h30 à Saint Benoit.

La cérémonie du 14 juillet a lieu  
à Saint Benoit et débute à 11h00.

### Recensement des jeunes :

Tout jeune âgé de 16 ans révolus doit  
obligatoirement se faire recenser au  
secrétariat de mairie. (Obligatoire pour  
inscription au code de la route, examens,  
participation à la journée de défense et  
citoyenneté, et pour être inscrit d'office  
sur les listes électorales à 18 ans).

### Assistante sociale de secteur

Mathilde POUILLARD

04 79 81 34 27

Maison de la Solidarité BELLEY

#### Service urgent sécurité

POMPIERS 18

GENDARMERIE 17

SAMU 15

### Collecte des ordures ménagères

Le ramassage a lieu chaque lundi matin, il  
est recommandé de rassembler les sacs  
pour une collecte optimisée et sécurisée.

?????

### Déchetterie de Lhuis

Lundi, mercredi, vendredi 14h à 17h30  
et samedi de 8h à 12h

Ouverture supplémentaire samedi du  
1<sup>er</sup> juin au 31 août de 14h à 17h.

Hameau Le Carre Tél : 04.74.39.84.90

### Divagation des chiens

Il est impérativement  
demandé aux propriétaires  
de ne pas laisser leurs chiens  
divaguer hors de chez eux.  
Nous rappelons qu'ils  
peuvent causer des  
préjudices sur la voie et les  
espaces publics ainsi que  
chez les particuliers.

### Le bruit

Toléré de 8h à 12h et de 14h  
à 19h30 en semaine et pour  
une fin de semaine agréable  
admis le samedi de 9h à 12h  
et de 15h à 19h ainsi que le  
dimanche de 10h à 12h.

### Recrudescence des vols

Tél : 17 Notre commune  
est touchée par la  
recrudescence des vols ces  
derniers mois, rappelons  
que la vigilance de chacun et  
le signalement de tout fait  
suspect, aux services de  
gendarmerie, peuvent  
contribuer à lutter contre  
ces désagréments.

### Les dépôts sauvages sur les aires de tri sélectif .....

désolation et  
coût pour la collectivité.  
Les déchets non admissibles  
dans les bacs de tri sélectif,  
sont pris en charge  
gratuitement à la  
déchetterie de Lhuis .

Merci à tous pour votre  
comportement de citoyen  
responsable.

Etat civil

## Les tarifs municipaux

### Cantines scolaires municipales

Hors vacance scolaires, chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi ,2 personnes assurent le service et la garderie à Groslée, et compte-tenu de l'effectif plus important à Saint Benoit 3 personnes gèrent ce service.

Le prix du repas à la charge des familles est de 4.00€, une augmentation du tarif sera appliquée dès la prochaine rentrée scolaire.

### Garderie scolaire

Le prix de la garderie à la charge des familles est de 1,00€ le matin avant la classe, 2,00€ l'après-midi après la classe, et 2,50€ pour la garderie du matin et de l'après-midi.

### Location salles de fêtes

Location des salles des fêtes	Durée location	Tarif Groslée	Tarif Saint Benoit
Habitant commune	1 jour	150,00€	200,00€
	2 jours	250,00€	300,00€
Habitant extérieur commune	1 jour	250,00 €	400.00€
	2 jours	400,00€	500,00€
Association de la commune		Gratuit	Gratuit
Association hors commune	1 jour	200,00€	200,00€
Pour tous	100,00€ par jour supplémentaire		

### Les cimetières

Concession cimetière	Simple 2m2	Double 4 m2
15 ans	125,00€	250.00€
30 ans	250,00€	500,00€

### Le columbarium

Il est situé au cimetière de Groslée et à usage des habitants de la commune nouvelle de Groslée-Saint-Benoit. La dispersion des cendres gratuite et soumise à autorisation de la commune.

Case pour 1 à 3 urnes + frais de gravure normalisée dorée au tarif en vigueur 8,40€ le caractère	15 ans	125,00€
	30 ans	250,00€

## Les associations

### Calendrier des manifestations des associations de la commune

20 janvier 2018	loto salle des fêtes de Groslée	Foyer rural de Groslée
11 mars 2018	loto salle des fêtes de St Benoit	Club entraide et amitié
13 mars 2018	concours boule lyonnaise	Boule La Platane
14 et 15 avril 2018	Championnat de l'Ain de pétanque	Club pétanque St Benoit
14 et 15 avril 2018	repas salle des fêtes de Groslée	La chasse de Groslée
1 <sup>er</sup> mai 2018	marché aux fleurs et brocante au port de Groslée	Sou des écoles de Groslée
02 et 03 juin 2018	voyage la grotte Chauvet et le musée Jean Ferrat	Comité des fêtes
09 juin 2018	concours boule lyonnaise + repas	Boule La Platane
09 juin et 10 juin 2018	vente de tartes	Comités des fêtes de Groslée Saint Benoit
23 juin 2018	fête de l'école de St Benoit	Ecole de St Benoit
30 juin et 1 <sup>er</sup> juillet 2018	tir aux pigeons	La chasse de St Benoit
06 juillet 2018	concours boule lyonnaise	Boule La Platane
14 juillet 2018	Feu d'artifice fête foraine repas bal	Comité de fêtes foyer rural
21 juillet 2018	concours pétanque de la municipalité	Club pétanque St Benoit
03 aout 2018	concours pétanque Hepha	Club pétanque St Benoit
13 aout 2018	concours boule lyonnaise + repas	Boule La Platane
31 aout 2018	concours pétanque Peysson	Club pétanque St Benoit
28 et 29 septembre	Tartes au four	Sou des écoles Groslée St Benoit
29 septembre 2018	But D'Honneur pétanque	Club pétanque St Benoit
30 septembre 2018	concours pétanque Olivier Frères	Club pétanque St Benoit
12 octobre 2018	Assemblée générale + repas salle des fêtes de St Benoit	Club pétanque St Benoit
27 et 28 octobre 2018	vente de boudins	Club pétanque St Benoit
02 décembre 2018	loto salle de fêtes de St Benoit	Sou des écoles de St Benoit
08 et 09 décembre 2018	marché de Noël salle des fêtes de St Benoit	Club entraide et amitié
21 décembre 2018	goûter de Noël	Ecole de St Benoit

Associations de Groslée-Saint Benoit	Président(e)
Amicale des Sapeurs Pompiers	Sébastien BLANC
Bugey Sud Actif	Yves PERONNET
Club de sport pétanque	Philippe MICHAILLE
Club entraide et amitié	Camille RICHARD
Comité des fêtes	Christine CATHELIN CONAND
Entente Bas Bugey Rhône FOOTBALL	Lilian BRUNIER
Foyer rural	Bernard BARBARIN
Club des jeunes de Groslée	Maxence CATCEL
Groupe historique de LHUIS	Hélène VILLE
Société de boules La Platane	Daniel VITTAZ
Société de chasse Groslée	Jean Claude VALETTE
Société de chasse Saint Benoit	Henri SOUDAN
Société de pêche	Daniel BIGOT
Sou des écoles Groslée	Valérie CHARMY
Sou des écoles St Benoit	Cyril PANQUET

## Le Comité des fêtes

**Sortie de ski à Courchevel du 28 janvier :** 43 participants ont profité de cette superbe journée ensoleillée. Le traditionnel «casse-croute» du matin, offert par le foyer rural ainsi que les boissons chaudes ont comme d'habitude été appréciés. Un encas était aussi prévu au retour des skieurs mais aussi promeneurs, le temps de récupérer tout le monde et de faire un « débriefing ».

En espérant que l'année prochaine vous soyez encore plus nombreux : Avis aux intéressés !

## 2 et 3 juin 2018

### Voyage grotte Chauvet et Hommage à Jean Ferrat

#### Rappel

Vous avez jusqu'au 30 mars pour vous inscrire ...

30 % du prix demandés à la réservation.

Contact Jean-Pierre GOSA tél : 04 27 50 00 48

ou 06 67 15 39 82 [gosa.jeanpierre73@gmail.com](mailto:gosa.jeanpierre73@gmail.com)

**1er jour :** visite de la grotte repas, spectacle Jean Ferrat et nuitée à Vogüé ( village médiéval)

**2ème jour:** visite d'Antraigues et musée Jean Ferrat

Voyage tout compris : déjeuners jour 1 et 2,

Souper jour 1 et petit déjeuner jour 2

Entrées de la grotte, du musée et le spectacle

- *prix adulte 140€  
pour les habitants de Groslée-Saint-Benoit*
- *prix adulte 180€ pour les non résidents*
- *prix enfant moins de 11 ans : 120 €*
- *prix enfant moins de 6 ans : 100 €*

- possibilité de chambre individuelle avec supplément de 20 €

Chèques vacances acceptés

**La fête du four aura lieu les 9 et 10 juin 2018,** toutes les bonnes volontés seront les bienvenues, pour œuvrer à la bonne réussite de cette manifestation. Ces préparatifs sont toujours de beaux moments de convivialité et d'échange et c'est dans la bonne humeur que les habitants de notre village perpétuent la tradition.

Pour rejoindre « l'équipe de choc de bénévoles » vous pouvez dès à présent vous faire connaître auprès de Mme Christine Cathelin Conand la présidente ou de Mme Corine De Villa.

**Le club de pétanque,** ses membres et licenciés sont heureux de vous souhaiter leurs meilleurs vœux pour 2018.

Cette année nous organisons de nouveau **le Championnat Départemental de l'Ain Tête à Tête les 14 et 15 avril.**

Toutes les personnes de bonne volonté seront les bienvenues pour leur aide lors de ces deux journées.

Chaque vendredi après midi, n'hésitez pas nous rejoindre sur le terrain de pétanque de Saint Benoît pour de bons moments de partage.

**La boule des platanes** fêtera cette année, son 40ème anniversaire.

Cette association compte 20 LICENCIÉS, plusieurs sympathisants et sponsors.

La pratique de la "BOULE LYONNAISE" se porte bien. Près de 10 CONCOURS seront organisés durant la saison, et nous invitons, celles et ceux qui sont intéressés, à nous rejoindre.

Le boulodrome sera ouvert tous les mercredis après midi, à partir du mois d'avril, vous y serez "les bienvenus».

Le concours de COINCHE annuel s'est déroulé le 21 janvier et a connu le succès escompté, avec une tombola dotée de nombreux lots.

La compétition "BOULISTE" reprendra Le 11 MARS 2018, avec un concours 32 SIMPLÉS, COUPE VIVAL.

Composition du bureau :

PRESIDENT: Daniel VITTAZ, TRESORIER: François MORALES, SECRETAIRE: Jean YVES CHASSIGNEUX.

Le Bureau et l'ensemble des sociétaires vous disent: à bientôt sur les jeux de boules, et vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année. CORDIALEMENT.

### **Le foyer rural de Groslée**

En commençant l'année par de gros travaux de réfection des peintures intérieures et d'amélioration du chauffage de sa salle, le foyer rural affiche son dynamisme.

En effet, le but de l'association est de participer à l'animation de la vie du village, en organisant plusieurs manifestations au cours de l'année (loto, spectacle théâtrale, fête du 13 juillet).

Le bâtiment du foyer rural étant un véritable petit théâtre, les travaux effectués le rendent plus fonctionnel et l'ambition affichée est de le mettre à disposition le plus souvent possible.

**Pour 2018**, plusieurs dates sont déjà arrêtées

**Le 31 mars**, une troupe de théâtre de Bourgoin avec la participation d'une actrice locale (Céline RIGOLI) présentera la pièce « **Les hommes préfèrent mentir** » !!! (Ambiance assurée).

**Le 7 Avril 2018**, le Sou des Ecoles de ST BENOIT invite la troupe de VEZERONCE CURTIN: « **Les tréteaux de Clodomir** ».

**Les 25 et 26 mai**, ce sera au tour des Artistes de GROSLEE d'assurer.

Le foyer rural sera comme d'habitude présent pour **le 13 juillet. Retenez dès aujourd'hui, toutes ces dates.**

**L'ensemble des membres du foyer, vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2018**

Le président B. BARBARIN

### **Club Entraide et Amitié**

Une nouvelle année en chasse une autre...Le Club Entraide et Amitié souhaite ses meilleurs vœux pour 2018.

**Que s'est il réalisé en 2017 ?**

**Le 12 Mars 2017** loto avec moins de participants mais bilan positif.

**Le 11 Juillet 2017** une quinzaine d'adhérents s'est retrouvée à Vonnas Chez Georges Blanc pour partager un savoureux repas et la visite du lieu, participation du Club de 50€ par adhérent.

Fin juillet repas de clôture du Club, dégustation d'une friture du Rhône gratuit pour les adhérents.

**Septembre 2017 ouverture du club.**

**16 Septembre 2017** visite des floralies à Bourg-en Bresse, ce fut un moment féérique de très belles réalisations d'apprentis et de professionnels, suivi d'un repas assumé financièrement par le club pour les adhérents, le transport était offert gracieusement par les taxis Gendreau de Brégnier Cordon, un grand merci pour ce geste généreux.

#### **1<sup>er</sup> Octobre au 4 Octobre**

destination Costa Brava (à Lloret de Mar) séjour organisé par les transports Berthelet, nous étions 23 personnes dont 6 de Brégnier-Cordon, le car partagé par moitié car avec la chorale de Saint Chef, ce fut un riche moment. Participation du club de 50€ pour les adhérents. Tous sont revenus enchantés, prêts à recommencer.

Les mardis du dernier trimestre 2017 furent consacrés au marché de Noël pour le 17 décembre, beaucoup de travail avec peu de main d'œuvre dans une ambiance chaleureuse et courtoise. Un bilan très positif a récompensé les heures et jours passés à la réalisation de toutes les présentations.

Merci à Ana, Albertine, Dominique, Eliane, Monique(2) Marcelle, Nicole, Véronique sans eux pas de marché de Noël.

Pour clore l'année les adhérents se retrouvèrent au restaurant « la Grille » à Morestel où fut servi un repas de fêtes de Noël qui a réjoui les papilles des plus fins gourmets, ambiance conviviale.

**2018 commence par la préparation de notre loto qui aura lieu le 11 Mars 2018** salle des fêtes de Saint Benoit à 14heures. **De très beaux lots dont un scooter électrique. Buvette Pâtisseries.**

Nous comptons sur votre présence.

Club Entraide et Amitié

route de la sauge 01300 SAINT.BENOIT

Contact : 06 88 39 91 03 [camille.yvonne38@gmail.fr](mailto:camille.yvonne38@gmail.fr)

#### ***Société de chasse de Groslée***

La société de chasse participe aussi à la vie du village : son opération « Boudins » (3 mars 2018) et le repas des chasseurs (14 avril 2018) font partie des animations du village.

Comme partout en milieu rural le nombre des chasseurs locaux diminue au fil des années et c'est pourquoi, la société accueille nombre de chasseurs venant de l'extérieur. Ces chasseurs sont très bien intégrés et permettent à la société de pouvoir assurer certaines tâches comme, par exemple, l'entretien des sentiers en montagne, que chacun peut emprunter ensuite, très agréablement.

Comme partout, la lutte contre la prolifération des sangliers est d'assurée grâce au nombre de participants aux battues et aussi à tous les bénévoles présents lors de l'installation des clôtures, permettant autant que possible de lutter contre des dégâts agricoles dont les montants sont entièrement pris en charge par les chasseurs.

Les chasseurs vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2018.

Le président JC VALETTE

**Chasse tant décriée... et pourtant si utile... ! Saison 2**

Lors du précédent *Fil de l'eau*, nous relations que, en trente ans, les populations de sangliers, comme partout en Europe, se sont multipliées par dix, celles de chevreuils par six, et que, plus que jamais, contenir les dégâts occasionnés par ces populations passait par des actions concertées entre agriculteurs et chasseurs.

Les démarches entreprises cette saison entre la société de chasse et les agriculteurs exploitants à Saint-Benoît pour protéger les cultures de maïs ont réduit par plus de dix les dégâts de printemps (0.7Ha au lieu de 8Ha).

Bravo et merci à toutes les bonnes volontés pour le travail accompli de regroupement des assolements, de préparation des terrains, de pose à date convenue de quelque 18 km de clôtures électriques, entretenues, puis déposées. Un semis de retenue en montagne et des approvisionnements en eau ont aussi contribué à limiter les dégâts d'été. Ces démarches concertées et solidaires sont à continuer.

Nous espérons- en cette période de vœux n'est-ce pas permis ? - une météo aussi clémente en 2018, car des semis sur un temps court limitent de fait les consommations de grains semés et de maïs dits "en lait", très riches en sucre et donc très convoités par les sangliers.

Malgré le bon niveau de prélèvement 2016/2017, les populations de sangliers, profitant de belles fructifications en glands et faines ces dernières années, demeurent très importantes. Nos efforts de régulation se poursuivent, parfois freinés, ce fut le cas cet été, par des décisions administratives mal instruites.

Mais le grand gibier à Saint-Benoît, c'est aussi, pour le bonheur de tous, des cerfs et des chamois qui s'approprient progressivement nos biotopes. Au-delà du plaisir de côtoyer de telles créatures, ne perdons pas de vue la nécessaire gestion de l'expansion de ces

populations. Certes, des plans de chasse spécifiques sont censés permettre un équilibre entre populations, dégâts aux cultures et risques de collision routière. Sans jouer les Cassandra, les expériences acquises quant au délai nécessaire pour faire comprendre le juste niveau de populations supportables des nombreuses instances consultées et participant à ces décisions nous rendent méfiant. En outre, la responsabilité des surpopulations est trop souvent, et à tort, imputée aux seuls chasseurs supportant une indemnisation croissante des dégâts ...



Sur nos routes, de plaine/forêt/montagne, le franchissement du grand gibier est fréquent de nuit, voire quelquefois en pleine journée, en période de rut notamment.

Ainsi, sur le secteur dit " Sous Rosai " de la D19 reliant Saint-Benoît à Glandieu, reconnu comme accidentogène, un dispositif anticollision de bord de route de type « réflecteur » va être mis prochainement en place. Le principe de ce dispositif est simple : il s'agit d'une bande cerclée en inox fixée au sommet d'un piquet métallique qui crée, par réfléchissement de la lumière des phares, une barrière lumineuse dissuadant les animaux (cerfs, chevreuils et sangliers) de franchir la chaussée lors du passage d'un véhicule. Ce dispositif testé dans d'autres départements semble prometteur. Souhaitons qu'il en soit ainsi.

Lors des actions de chasse, un marquage des zones chassées, au moyen de panneaux apposés en bord de route et de chemin, indique aux usagers un risque accru de franchissement des chaussées par des grands gibiers, mais aussi par des chiens... Lorsque cette signalisation est apposée, roulez lentement, pour votre sécurité, votre véhicule et nos compagnons de chasse. Merci !

*Les chasseurs vous souhaitent une excellente année 2018, faite de mille indicibles bonheurs.*

Pour le Conseil d'Administration, son président.

????

## " Inondations Janvier 2018 "

Comme vous le savez, la neige est abondante cet hiver en montagne, pour le plus grand bonheur des skieurs. Mais ceci a certaines conséquences : dès la hausse des températures, la neige fond et les affluents du Rhône se gonflent et sortent de leurs lits !

Dès le 5 janvier 2018, nous avons atteint la limite d'altitude du Rhône, soit 205,95m équivalent à un débit de 1700m<sup>3</sup>/seconde au pont de Groslée. Des digues et des ouvrages ont été installés le long du Rhône afin de protéger les plaines du Bouchage, Brangues, les Avenières et Groslée - St Benoit des variations de son niveau.

Mais à partir d'une certaine cote, ces plaines servent de zone d'expansion des eaux afin de protéger la ville de Lyon et son agglomération ! En ce début de mois malgré la cote atteinte, les plaines n'ont pas été inondées, car en amont la décrue était déjà amorcée.

Cependant, suite à la tempête Eléonor (vent chaud, isotherme 0°C à plus de 2000m d'altitude et fortes pluies), le Rhône a cette fois ci, dépassé les limites, obligeant les gestionnaires à ouvrir les vannes des stations et à inonder lentement les zones de plaine en ce lundi 22 janvier, vers 10h.

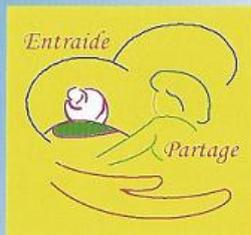
Quelques heures plus tard, certaines routes étaient déjà coupées ! On atteint le niveau maximum dans la nuit de lundi au mardi, vers 3h. Certaines maisons ou hameaux sont isolés sur plusieurs communes, mais heureusement, très peu d'eau dans les habitations.

Sur Groslée-Saint-Benoit, les secteurs touchés sont : le port de Groslée, la Sauge, le Sauget, Evieu et l'Isle de St Benoit. Toutes les personnes concernées ont été prévenues à l'avance par les gérants du SIDCEHR.

24h après, la lente décrue commence ; il faut 2 jours à l'eau pour retrouver sa place, même si cela n'était qu'une "petite" crue. A ce jour, le Rhône est revenu à un niveau raisonnable, mais restons prudent, la neige est bel et bien présente en altitude et on se sait pas ce que le printemps nous réserve... .

***Hors crue, n'hésitez pas à profiter des jolis abords du Rhône, mais restez vigilants en cas de montée des eaux !***

Rejoignez nous ...



Siège Social :  
832 rue de la Mairie  
01 300 BREGNIER-CORDON

Contactez-nous :  
Marie-Christine  
07.86.71.11.17  
[entraidepartage@yahoo.fr](mailto:entraidepartage@yahoo.fr)

Entraide et Partage - Novembre 2015 - Imprimé par nos soins - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



*Une Visite,  
pour rompre  
la solitude.*



Notre but :

*Rendre visite  
aux personnes dépendantes ou non  
pour alléger leur solitude  
et leur apporter un moment  
de partage*

Nous, bénévoles, cherchons des volontaires pour à leur tour donner 1 à 2 h par semaine auprès de personnes seules sur les communes proches.

Une formation sera nécessaire et prise en charge.

N'hésitez pas à prendre des renseignements 07/86/71/11/17

Ou par

mail: [entraidepartage@yahoo.fr](mailto:entraidepartage@yahoo.fr)



L'ADMR vous propose sa gamme de services à la personne

**Gamme AUTONOMIE**  
● Aide et accompagnement des séniors et des personnes en situation de handicap (Aide à la toilette, aux repas, courses, etc...)

**Gamme DOMICILE**  
● Ménage, repassage,  
Aide au retour d'hospitalisation

**Gamme FAMILLE**  
● Garde d'enfants, soutien aux familles,  
Entretien courant du logement,  
Aide à la préparation des repas

**L'ADMR RECRUTE**  
N'hésitez pas à postuler !  
Venez déposer votre CV



Possibilité d'aide financière  
(Caisses retraite et mutuelles, MDPH  
Conseil départemental - CAF)



Un service de proximité  
au coeur de l'humain

Contactez-nous !

ADMR Bugey-Colombier  
37 rue de la République  
01300 BELLEY  
Tél. : 04 79 87 06 77

[bugeycolombier@fed01.admr.org](mailto:bugeycolombier@fed01.admr.org)  
Site [www.fede01.admr.org](http://www.fede01.admr.org)



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'AIDE AUX PERSONNES DE L'AIN  
**ADAPA**  
 L'aide à domicile pour tous

**L'ADAPA,**  
 au service des plus fragiles  
 depuis près de 60 ans  
 sur tout le département de  
 l'Ain à travers :

- ◆ L'Aide à la personne
- ◆ L'Aide et l'accompagnement dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale
- ◆ Les Soins infirmiers à domicile
- ◆ Et d'autres services encore...

**Les +** Le responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins

**A la une ! Prévention & Animation**  
*Prévenir...pour mieux vivre & bien vieillir*

Une réponse novatrice aux besoins des seniors à travers nos Ateliers Prévention & Animation

Contactez-nous au  
 04 74 45 59 62  
 Votre contact de proximité :  
 Mme Coralie PONCET  
 10 place de la Mairie  
 01680 Lhuis  
[c.poncet@adapa01.com](mailto:c.poncet@adapa01.com)

les Ateliers ADAPA

**Un Nouveau Monde s'ouvre à vous**

**Liain**  
 Réseau public  
 Fibre optique  
 des Communes de l'Ain

Rapidité  
 Sécurité  
 Simultanéité  
 Symétrie  
 Capacité  
 Fluidité de connexion

**Accédez au Très Haut Débit dans votre commune !**

Interconnexion de sites distants  
 Hébergement à distance  
 Partage de connexions  
 Téléphonie sur IP  
 Vidéo/Visio-conférence

Jusqu'à **1 Giga**

Internet Très Haut Débit  
 Téléchargement immédiat  
 Fichiers images/plans  
 Fichiers photos/vidéos

Jusqu'à **400 mega**

Téléphonie Fixe illimitée  
 TV HD/3D  
 TV sur le Net  
 Jeux en ligne

**Testez votre éligibilité**

[www.reso-liain.fr](http://www.reso-liain.fr)

SIEA  
 AIN le Département  
 AUVERGNE - Rhône-Alpes

## DJAMM MÉTAPHORIK,

### Projet culturel de territoire 2017/2018 de la Communauté de communes BUGEY SUD et Défilé de la Biennale de la danse de Lyon 2018

En 2017-2018, le territoire de Bugey Sud se mettra en mouvement sous la direction artistique de la Compagnie Stylistik / Abdou N’Gom. Ce nouveau projet de territoire d’éducation artistique et culturelle mêlera la jeunesse et les groupes scolaires à l’ensemble de la population pour constituer un groupe uni et créer de belles rencontres autour de la thématique du Défilé de la Biennale de la danse de Lyon 2018 : « la paix » (djamm en wolof).

#### Au programme :

- **Le Défilé en Bugey Sud : Dimanche 24 juin 2018** dans les rues de Belley.
- **Le Défilé de la Biennale de la danse de Lyon : Dimanche 16 septembre 2018** dans les rues de Lyon

#### ☐ Des ateliers artistiques en direction des scolaires.

Parmi eux, la classe de CE2-CM2 de l’école de Groslée

- **Des ateliers artistiques** ouverts à tous sous la direction artistique du collectif DJAMM MÉTAPHORIK dès janvier 2018 :
  - danse : Groslée-Saint-Benoît (en partenariat avec Bugey Sud Actif) et Belley
  - costumes : Brégnier-Cordon (en partenariat avec Bugey Sud Actif) et Belley
  - musique : à Ceyzérieu
  - scénographie : en cours de définition

☐ **La 3ème édition du Printemps de la danse en Bugey Sud en mars 2018** organisée par BUGEY SUD en partenariat avec la Maison de la Danse de Lyon, la Direction de la Lecture Publique de l’Ain et la Médiathèque départementale de Belley, et les médiathèques du territoire.

Au programme : répétitions ouvertes, expositions, vidéoconférences, projections, cabane de la danse, sorties de résidence, ateliers...

☐ **Des parcours du spectateur** avec la découverte d’œuvres, la visite des coulisses de la Maison de la danse à Lyon...

## L’équipe artistique

Coordination artistique et chorégraphie : Abdou N’Gom  
Assistants chorégraphes : Johanna Moaligou, Marlène Gobber et David Rodrigués  
Costumière : Odrée Chaminade  
Scénographe : Hélène Léonard  
Musiciens : Radio Kaizman et la fanfare Hoppla

**Vous souhaitez participer au projet DJAMM MÉTAPHORIK ? Informations et inscriptions auprès de la Communauté de communes BUGEY SUD : [djamm@cbugeysud.com](mailto:djamm@cbugeysud.com) / 04 79 42 33 53**

*Projet bénéficiant du soutien de la DRAC-Auvergne-Rhône-Alpes, la DDCS de l’Ain, l’Education nationale, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l’Ain, la ville de Belley, les communes de Culoz, Brégnier-Cordon, Ceyzérieu, Groslée-Saint-Benoît, et du SIVOM du Valromey.*

